11345 - 32565 - 2/4

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du 15/02/10 au 31/03/11

Identification

9216YG94

N° 1695143

MACIF

Certificat d'assurance à détacher selon les pointillés et à glisser dans une pochette collée en bas et à droite à l'intérieur du pare-brise.

Pour les cycles à moteur, certificat à placer sur le garde-boue avant.

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2. ÉMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

3. **VALABLE**

DU Jour	DU Mois	DU Année	AU Jour	AU Mois	AU Année
15	02	10	31	03	11

(Ces deux dates comprises).

4. Code pays / Code assureur / Numéro

F/244/1695143

5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur: 9216YG94

6. Catégorie du véhicule*: A

7. Marque du véhicule: RENAULT LAGUNA

K70

8. VALIDITE TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org)

Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(1)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GB	GR	H	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	BIH
BY	HR	IL	~~IR~~	MA	MD	MK	~~RUS~~	SRB(2)	TN	TR
UA										

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.

(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée à la République du Monténégro et aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.

ASTSTD

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)

REVELLAT PHILIPPE

129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

10. Cette carte a été délivrée par :

MACIF
2 et 4, rue de Pied de Fond
79037 NIORT CEDEX 9
www.macif.fr
Tél : (+33) (0)1 55 56 57 58

11. Signature de l'assureur

La Macif vous accompagne au quotidien pour vous rendre la route encore plus sûre.

Votre assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- **En France au 0 800 774 774** (appel gratuit depuis un poste fixe).
- **De l'étranger : +33 5 49 774 774.**

* CATÉGORIE DE VEHICULES - CODE :
A. AUTOMOBILE C. CAMION OU TRACTEUR E. AUTOBUS OU AUTOCAR G. AUTRES
B. MOTOCYCLE D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F. REMORQUE

11345 - 32564 - 1/4

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du 15/02/10 au 31/03/11

Identification

9217YG94

N° 1695143

MACIF

Certificat d'assurance à détacher selon les pointillés et à glisser dans une pochette collée en bas et à droite à l'intérieur du pare-brise.

Pour les cycles à moteur, certificat à placer sur le garde-boue avant.

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD
1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE

2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS

3. **VALABLE**

DU Jour	DU Mois	DU Année	AU Jour	AU Mois	AU Année
15	02	10	31	03	11

(Ces deux dates comprises).

4. Code pays / Code assureur / Numéro

F/244/1695143

5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur: 9217YG94

6. Catégorie du véhicule*: B

7. Marque du véhicule: HONDA XL

8. VALIDITE TERRITORIALE

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org)

Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso

A	B	BG	CY(1)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GB	GR	H	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	CH	AL	AND	BIH
BY	HR	IL	~~IR~~	MA	MD	MK	~~RUS~~	SRB(2)	TN	TR
UA										

(1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.

(2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée à la République du Monténégro et aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie.

ASTSTD

9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)

REVELLAT PHILIPPE

129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

10. Cette carte a été délivrée par :

MACIF
2 et 4, rue de Pied de Fond
79037 NIORT CEDEX 9
www.macif.fr
Tél : (+33) (0)1 55 56 57 58

11. Signature de l'assureur

La Macif vous accompagne au quotidien pour vous rendre la route encore plus sûre.

Votre assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- **En France au 0 800 774 774** (appel gratuit depuis un poste fixe).
- **De l'étranger : +33 5 49 774 774.**

* CATÉGORIE DE VÉHICULES - CODE :
A. AUTOMOBILE C. CAMION OU TRACTEUR E. AUTOBUS OU AUTOCAR G. AUTRES
B. MOTOCYCLE D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE F. REMORQUE